

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006641300028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BERNAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 782 998,37	1 698 426,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 084 572,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 782 998,37	2 782 998,37

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 625 694,62	3 603 942,47
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	395 485,00	1 567 828,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 150 590,85	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 171 770,47	5 171 770,47
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 954 768,84	7 954 768,84

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	718 180,00	0,00	516 123,00	0,00	516 123,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	768 685,00	0,00	793 800,00	0,00	793 800,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	3 400,00	0,00	3 400,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		1 566 865,00	0,00	1 313 823,00	0,00	1 313 823,00
66	Charges financières	84 780,37	0,00	73 224,75	0,00	73 224,75
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		91 000,00	0,00	91 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 667 645,37	0,00	1 488 047,75	0,00	1 488 047,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	263 469,00		837 193,62	0,00	837 193,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	425 941,35		457 757,00	0,00	457 757,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		689 410,35		1 294 950,62	0,00	1 294 950,62
TOTAL		2 357 055,72	0,00	2 782 998,37	0,00	2 782 998,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 696 148,00	0,00	1 500 075,00	0,00	1 500 075,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	47 675,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	6 050,00	0,00	6 050,00
Total des recettes de gestion des services		1 749 823,00	0,00	1 556 725,00	0,00	1 556 725,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 749 823,00	0,00	1 556 725,00	0,00	1 556 725,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	141 592,92		141 701,00	0,00	141 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		141 592,92		141 701,00	0,00	141 701,00
TOTAL		1 891 415,92	0,00	1 698 426,00	0,00	1 698 426,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 084 572,37
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 153 249,62
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	50 900,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	316 631,36	14 768,00	94 000,00	0,00	108 768,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	673 735,00	193 368,00	2 865 221,00	0,00	3 058 589,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 041 266,36	208 136,00	2 969 221,00	0,00	3 177 357,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	138 910,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	478 864,30	0,00	444 772,62	0,00	444 772,62
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	617 774,30	0,00	484 772,62	0,00	484 772,62
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 082 819,08	187 349,00	30 000,00	0,00	217 349,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 741 859,74	395 485,00	3 483 993,62	0,00	3 879 478,62
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	141 592,92		141 701,00	0,00	141 701,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 592,92		141 701,00	0,00	141 701,00
	TOTAL	2 883 452,66	395 485,00	3 625 694,62	0,00	4 021 179,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 150 590,85
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 033 013,00	530 795,00	1 322 600,00	0,00	1 853 395,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	252 588,11	220 000,00	455 663,89	0,00	675 663,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 285 601,11	750 795,00	1 778 263,89	0,00	2 529 058,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	162 459,70	0,00	530 727,96	0,00	530 727,96
106	Réserves (7)	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	165 259,70	0,00	530 727,96	0,00	530 727,96
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 222 853,00	817 033,00	0,00	0,00	817 033,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 673 713,81	1 567 828,00	2 308 991,85	0,00	3 876 819,85
021	Virement de la section d'exploitation (4)	263 469,00		837 193,62	0,00	837 193,62
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	425 941,35		457 757,00	0,00	457 757,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	689 410,35		1 294 950,62	0,00	1 294 950,62
	TOTAL	3 363 124,16	1 567 828,00	3 603 942,47	0,00	5 171 770,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 153 249,62
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	516 123,00		516 123,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00		793 800,00
014	Atténuations de produits	3 400,00		3 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	73 224,75	0,00	73 224,75
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	91 000,00	457 757,00	548 757,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		837 193,62	837 193,62
	Dépenses d'exploitation – Total	1 488 047,75	1 294 950,62	2 782 998,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	141 701,00	181 701,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	444 772,62	0,00	444 772,62
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	108 768,00	0,00	108 768,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 058 589,00	0,00	3 058 589,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	217 349,00	0,00	217 349,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 879 478,62	141 701,00	4 021 179,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 150 590,85
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 600,00		5 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00		1 500 075,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00		6 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	141 701,00	141 701,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 556 725,00	141 701,00	1 698 426,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 084 572,37
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	530 727,96	0,00	530 727,96
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00	0,00	1 853 395,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	675 663,89	0,00	675 663,89
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		457 757,00	457 757,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	817 033,00	0,00	817 033,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		837 193,62	837 193,62
Recettes d'investissement – Total		3 876 819,85	1 294 950,62	5 171 770,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	718 180,00	516 123,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	120 000,00	66 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	104 040,00	100 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	38 000,00	25 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	900,00	0,00
6066	Carburants	6 120,00	6 120,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	12 500,00	25 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	100 000,00	50 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 800,00	2 800,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	300,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	50 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	18 000,00	10 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 000,00	10 000,00	0,00
6161	Multirisques	1 800,00	1 800,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	105 000,00	100 000,00	0,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	20 000,00	15 000,00	0,00
6226	Honoraires	15 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	13 500,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	0,00	0,00
6256	Missions	800,00	1 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	9 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	320,00	0,00
6287	Remboursements de frais	50 000,00	11 683,00	0,00
6288	Autres	10 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	120,00	200,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	768 685,00	793 800,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	14 980,00	15 645,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 030,00	2 263,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 650,00	7 078,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	388 250,00	412 200,00	0,00
6413	Primes et gratifications	141 900,00	146 509,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 800,00	95 601,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 650,00	103 030,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 450,00	6 679,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 075,00	1 217,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 900,00	3 378,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	5 000,00	3 400,00	0,00
706129	Reverst redevance modemisat° agence eau	5 000,00	3 400,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	500,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	75 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	500,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 566 865,00	1 313 823,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	84 780,37	73 224,75	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 012,10	75 473,28	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 231,73	-2 248,53	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	10 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 000,00	10 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	91 000,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	91 000,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 667 645,37	1 488 047,75	0,00
023	Virement à la section d'investissement	263 469,00	837 193,62	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	425 941,35	457 757,00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	425 941,35	457 757,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		689 410,35	1 294 950,62	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		689 410,35	1 294 950,62	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 357 055,72	2 782 998,37	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	23 420,04
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 668,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 248,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	5 600,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	5 600,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 696 148,00	1 500 075,00	0,00
704	Travaux	30 000,00	30 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 000 000,00	835 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	10 000,00	3 500,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	30 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	120 000,00	20 000,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	536 148,00	581 575,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	47 675,00	45 000,00	0,00
741	Primes d'épuration	47 675,00	45 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	6 050,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 500,00	1 550,00	0,00
754	Redevances défaut branchement égout	4 500,00	4 500,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 749 823,00	1 556 725,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 749 823,00	1 556 725,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	141 592,92	141 701,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	141 592,92	141 701,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		141 592,92	141 701,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 891 415,92	1 698 426,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 084 572,37
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 998,37
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 900,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	45 900,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	316 631,36	94 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	272 131,36	50 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	673 735,00	2 865 221,00	0,00
2313	Constructions	473 735,00	2 783 221,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	200 000,00	82 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 041 266,36	2 969 221,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	138 910,00	40 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	138 910,00	20 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	478 864,30	444 772,62	0,00
1641	Emprunts en euros	450 551,81	376 452,47	0,00
1681	Autres emprunts	28 312,49	68 320,15	0,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		617 774,30	484 772,62	0,00
458101	Travaux d'asst Collectif (6)	4 000,00	0,00	0,00
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (6)	1 078 819,08	30 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 082 819,08	30 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 741 859,74	3 483 993,62	0,00
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8)	141 592,92	141 701,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	141 592,92	141 701,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	54 888,40	54 953,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	153,74	159,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 668,00	30 691,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	55 882,78	55 898,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 592,92	141 701,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 883 452,66	3 625 694,62	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	395 485,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 150 590,85
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 033 013,00	1 322 600,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	656 722,00	798 982,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	376 291,00	523 618,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	252 588,11	455 663,89	0,00
1641	Emprunts en euros	252 588,11	310 833,89	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	144 830,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 285 601,11	1 778 263,89	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 259,70	530 727,96	0,00
10222	FCTVA	162 459,70	530 727,96	0,00
1064	Réserves réglementées	2 800,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		165 259,70	530 727,96	0,00
458201	Travaux d'asst Collectif (5)	213 853,00	0,00	0,00
458202	Travaux Assainissement Collectif 2010/2020 (5)	1 009 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 222 853,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 673 713,81	2 308 991,85	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00	837 193,62	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	425 941,35	457 757,00	0,00
28031	Frais d'études	3 712,80	20 144,00	0,00
28033	Frais d'insertion	216,00	108,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	123 653,78	124 063,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 779,00	13 888,00	0,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	6 100,00	6 100,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	4 039,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	269 207,77	278 373,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	454,00	724,00	0,00
28188	Autres	7 205,00	8 705,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		689 410,35	1 294 950,62	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		689 410,35	1 294 950,62	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 363 124,16	3 603 942,47	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	1 567 828,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 171 770,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 511 146,25									
1641 Emprunts en euros (total)					7 511 146,25									
	Société CAISSE D'EPARGNE DE NORMANDIE	15/11/2004		15/12/2005	286 901,68	V			2.520	2.403	A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017		05/04/2018	116 161,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
	Société CAISSE D'EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009		01/06/2009	50 000,00	F			4,620	5,016	A	X Echéance constante		A-1
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015		15/12/2016	200 000,00	F			1,500	1,559	A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012		30/08/2013	448 148,50	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014		23/11/2014	13 800,00	F			2,380	2,402	T	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/08/2007		10/04/2008	139 510,84	F			4,220	4,224	A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	30/04/2009		30/07/2009	150 000,00	F			4,740	4,827	T	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017		15/12/2018	14 660,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/04/2006		03/08/2007	115 300,00	F			0,000	0,781	A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	06/01/2017		15/04/2017	157 145,83	F			1,990	2,008	T	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	76 233,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
050493A/00	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	20/01/2005		09/02/2007	117 500,00	F			0,000	0,688	A	X Echéance constante		A-1
050658	Société AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007		03/05/2008	37 420,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1023526101	31/12/2012		24/01/2013	78 578,27	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante	O/N	A-1
1023527101	31/12/2012		30/03/2013	24 114,53	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10236211/1	01/11/2011		15/11/2013	14 732,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1030459101	17/11/2011		14/02/2013	48 745,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1030460101	17/11/2011		14/02/2013	37 198,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1037200101	01/07/2013		17/06/2014	32 407,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1046324101	10/12/2013		04/08/2015	352 035,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1048517101	21/10/2014		20/10/2015	131 698,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1048581101	22/04/2014		20/10/2015	97 442,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1053311101	25/02/2015		09/09/2016	100 600,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
141106M00	31/12/2012		28/03/2013	1 000 000,00	V		2,690	1,216		X	X Echéance constante		A-1
272021E	09/11/2020		01/04/2021	220 000,00	F		0,550	0,566		T	X Echéance constante		A-1
2995002S	01/01/1998		30/04/1999	152 449,02	F		5,490	5,049		T	X Echéance constante		A-1
70000726581	01/01/2004		15/12/2004	110 000,00	F		4,850	4,850		A	X Echéance constante		A-1
7798103	28/09/2010		05/01/2011	250 000,00	F		2,920	2,959		T	X Echéance constante		A-1
8837206801	12/12/2000		15/12/2001	91 469,41	F		6,300	6,300		A	X Echéance constante		A-1
A141108M	30/06/2013		01/01/2014	700 000,00	F		3,860	3,860		A	C		A-1
A141400K-2015	31/03/2015		15/08/2015	420 000,00	F		2,080	2,098		T	X Echéance constante		A-1
A14150CJ	08/09/2015		05/01/2016	500 000,00	V	EURIBOR	1,370	1,445		T	P		A-1
A14150J5	07/11/2016		07/02/2017	900 000,00	F		1,420	1,430		T	X Echéance constante		A-1
A7608116	31/12/2012		01/05/2013	71 100,65	F		5,050	5,050		A	C		A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
M0N2176721EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012		01/06/2013	200 000,00	F		3,850	3,850		T	C	O/N	A-1
M0P059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012		15/09/2012	56 396,52	F		4,919	4,919		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					900 936,15									
1681 Autres emprunts (total)					900 936,15									
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010		04/02/2011	22 102,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 863,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008		26/11/2009	55 055,00	F		0,000	0,777		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/08/2018		11/08/2018	95 464,15	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/01/2011		24/01/2017	200 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	95 877,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	26 051,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	227 494,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1010254/101	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009		11/08/2010	11 137,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
10154571/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		14/06/2011	49 593,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 508,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	18 030,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1047052/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	11 273,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	10 440,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
10563741/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016		14/03/2017	57 049,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					8 412 082,40								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 751 865,87					376 452,47	75 693,28	0,00	23 420,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 751 865,87					378 452,47	75 693,28	0,00	23 420,04
		0,00	A-1	13 792,62	0,92			2,403	13 792,62	6,39	0,00	0,00
		0,00	A-1	98 736,85	16,25			0,000	5 808,05	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	9 725,26	2,42			5,016	3 241,74	449,31	0,00	174,73
		0,00	A-1	166 666,65	24,92			1,559	6 666,67	2 500,00	0,00	106,67
		0,00	A-1	261 134,23	11,58			0,000	23 739,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 562,20	3,58			2,402	1 435,16	119,64	0,00	10,37
		0,00	A-1	55 310,64	5,25			4,224	8 292,76	2 334,11	0,00	1 438,51
		0,00	A-1	102 006,07	13,25			4,827	5 535,18	4 737,66	0,00	774,82
		0,00	A-1	11 728,01	11,92			0,000	977,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	7 686,66	0,58			0,781	7 686,66	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	122 131,40	11,00			2,008	9 785,84	2 357,68	0,00	471,98
		0,00	A-1	71 150,80	13,75			0,000	5 082,20	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	7 833,33	0,08			0,688	7 833,33	0,00	0,00	0,00
050493A/00		0,00	A-1	4 889,33	1,33			0,000	2 494,67	0,00	0,00	0,00
050658		0,00	A-1	33 676,43	5,00			0,000	5 612,73	0,00	0,00	0,00
10235261/01		0,00	A-1	10 334,77	5,17			0,000	1 722,47	0,00	0,00	0,00
1023527/01		0,00	A-1	6 874,96	6,83			0,000	982,13	0,00	0,00	0,00
10236211/1		0,00	A-1	22 747,64	6,08			0,000	3 249,67	0,00	0,00	0,00
10304591/01		0,00	A-1	17 359,04	6,08			0,000	2 479,87	0,00	0,00	0,00
10304601/01		0,00	A-1	17 283,71	7,42			0,000	2 160,47	0,00	0,00	0,00
10372001/01		0,00	A-1	211 221,00	8,58			0,000	23 463,00	0,00	0,00	0,00
10463241/01		0,00	A-1	79 018,78	8,75			0,000	8 779,87	0,00	0,00	0,00
1048517/01		0,00	A-1	58 465,22	8,75			0,000	6 496,13	0,00	0,00	0,00
10485811/01		0,00	A-1	75 000,00	14,67			0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
1053311/01		0,00	A-1	749 338,72	16,92			0,000	35 269,59	7 165,70	0,00	57,13
141108M00		0,00	A-1	220 000,00	15,00			0,566	10 574,56	1 112,97	0,00	0,00
272021E		0,00	A-1									

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
29950026		0,00	A-1	33 269,12	3,00	F		5,049	9 616,21	1 630,75	0,00	0,00
70000726581		0,00	A-1	23 799,35	2,92	F		4,850	7 560,50	1 154,27	0,00	35,00
7766103		0,00	A-1	143 056,56	9,75	F		2,959	12 506,42	4 041,14	0,00	0,00
86372006801		0,00	A-1	48 779,06	9,92	F		6,300	3 723,77	3 136,08	0,00	128,95
A14110BM		0,00	A-1	446 591,83	12,00	F		3,860	34 353,22	17 238,44	0,00	15 912,41
A141400K-2015		0,00	A-1	321 284,60	14,33	F		2,098	19 190,08	6 533,68	0,00	802,90
A14150CJ		0,00	A-1	387 515,15	14,75	V	EURIBOR	1,445	23 434,83	5 260,86	0,00	1 218,04
A14150J5		0,00	A-1	776 544,07	20,83	F		1,430	31 973,31	10 857,17	0,00	1 585,94
A7608116		0,00	A-1	19 391,13	2,33	F		5,050	6 483,69	979,25	0,00	435,23
MON278721EUR		0,00	A-1	96 666,77	7,17	F		3,850	13 333,32	3 529,17	0,00	267,36
MPH05286EUR		0,00	A-1	14 193,91	2,17	F		4,919	6 128,95	547,01	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEFP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		635 333,59					68 320,15	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		635 333,59					68 320,15	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	7 367,30	4,08	F		0,000	1 473,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 793,60	7,25	F		0,000	724,20	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	11 011,00	2,83	F		0,777	3 670,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	71 598,10	8,58	F		0,000	7 955,35	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	120 000,00	5,00	F		0,000	20 000,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	89 485,20	13,75	F		0,000	6 391,80	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	24 314,27	13,75	F		0,000	1 736,73	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	212 327,73	13,75	F		0,000	15 166,27	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	2 969,83	3,58	F		0,000	742,47	0,00	0,00	0,00
10102541/01		0,00	A-1	16 531,00	4,42	F		0,000	3 306,20	0,00	0,00	0,00
10154671/01		0,00	A-1	5 604,29	7,25	F		0,000	700,53	0,00	0,00	0,00
10359411/01		0,00	A-1	12 020,00	9,00	F		0,000	1 202,00	0,00	0,00	0,00
10359433/01		0,00	A-1	7 515,35	9,00	F		0,000	751,53	0,00	0,00	0,00
10470052/01		0,00	A-1			F		0,000				

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1047893/01		0,00	A-1	6 960,00	9,00	F	0,000	696,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1056874/01		0,00	A-1	41 835,92	10,17	F	0,000	3 803,27	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 387 199,46				444 772,62	75 693,28	0,00	0,00	23 420,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>truncs</i>)	Nombre de produits	52	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 387 199,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	05-04-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	05/04/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/04/2018
L	Agencement et aménagt bât, installation électrique	15	05/04/2018
L	Appareil de levage, ascenseur	10	05/04/2018
L	Autres matériels techniques	5	05/04/2018
L	Bâtiment léger, abris	12	05/04/2018
L	Bien faible valeur inférieur à 800 ?	1	05/04/2018
L	Camion et véhicule industriel	8	05/04/2018
L	Equipement garages et ateliers	10	05/04/2018
L	Installations et appareil de chauffage	10	05/04/2018
L	Logiciels	3	05/04/2018
L	Matériel audiovisuels	5	05/04/2018
L	Matériel électromécanique (ex.: pompes, moteurs, compteurs,...)	5	05/04/2018
L	Matériel informatique	3	05/04/2018
L	Mobilier	10	05/04/2018
L	Réseau de collecte eaux usées	50	05/04/2018
L	Station d'épuration des eaux usées	25	05/04/2018
L	Véhicules légers	7	05/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
Risque des impayés et des admissions en non-valeur	91 000,00	01/01/2021	0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		586 473,62	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		444 772,62	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	376 452,47	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	68 320,15	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 701,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	141 701,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	586 473,62	395 485,00	1 150 590,85	2 132 549,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 825 678,58	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		530 727,96	0,00
10222	FCTVA	530 727,96	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 294 950,62	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	20 144,00	0,00
28033	Frais d'insertion	108,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	124 063,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 888,00	0,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	6 100,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 039,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	278 373,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	724,00	0,00
28188	Autres	8 705,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	837 193,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 825 678,58	1 567 828,00	0,00	0,00	3 393 506,58

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 132 549,47
Ressources propres disponibles	IV	3 393 506,58
Solde	V = IV – II (6)	1 260 957,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	516 123,00
6135	Locations mobilières	2 800,00
618	Divers	5 000,00
6161	Multirisques	1 800,00
604	Achats d'études, prestations de services	66 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	50 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	320,00
63512	Taxes foncières	200,00
617	Etudes et recherches	100 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00
6256	Missions	1 500,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6064	Fournitures administratives	900,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	25 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00
6156	Maintenance	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00
6066	Carburants	6 120,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	300,00
611	Sous-traitance générale	50 000,00
6287	Remboursements de frais	11 683,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00
6218	Autre personnel extérieur	15 645,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 378,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 263,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 601,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	103 030,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 078,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 879,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 217,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	412 200,00
6413	Primes et gratifications	146 509,00
014	Atténuations de produits	3 400,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 400,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00
66	Charges financières	73 224,75
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 248,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 473,28
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	91 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	91 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	1 488 047,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections	457 757,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	457 757,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	837 193,62
	Total des dépenses d'ordre	1 294 950,62
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 782 998,37

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	5 600,00
64198	Autres remboursements	5 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	835 000,00
70613	Participations pour assainissement collectif	30 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	581 575,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00
704	Travaux	30 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 500,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00
741	Primes d'épuration	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	1 550,00
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	4 500,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		1 556 725,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	141 701,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	141 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		141 701,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 698 426,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	108 768,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 058 589,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 772,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458102	Opé c./tiers n°458102	217 349,00
Total des dépenses réelles		3 879 478,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections	141 701,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		141 701,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 021 179,62

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 663,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 727,96
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458201	Opé c./tiers n°458201	171 133,00
458202	Opé c./tiers n°458202	645 900,00
Total des recettes réelles		3 876 819,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections	457 757,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	837 193,62
Total des recettes d'ordre		1 294 950,62
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 171 770,47

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Travaux d'asst Collectif	Date de la délibération :	
		RAR N-1 (3)	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Nouveaux crédits votés	
	DEPENSES (a)	0,00	0,00
458101	Dépenses nouvelles (5)	5 716,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	5 716,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	5 716,00	0,00
	RECETTES (b)	171 133,00	171 133,00
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00
458201	Financement par d'autres tiers (7)	171 133,00	171 133,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00
458201	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	171 133,00	171 133,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	Date de la délibération :	
		RAR N-1 (3)	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Nouveaux crédits votés	
	DEPENSES (a)	187 349,00	187 349,00
458102	Dépenses nouvelles (5)	478 718,20	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	403 112,11	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	75 606,09	0,00
458102	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	69 670,00	69 670,00
	RECETTES (b)	117 679,00	117 679,00
458202	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	645 900,00	645 900,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	509 000,00	509 000,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00
458202	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	136 900,00	136 900,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	509 000,00	0,00	509 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	0,00	4,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	0,00	7,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2021

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	A
Apprenti		OTR		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel.
ANIM: Animation.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (ci du 26 janvier 1984, modifiée):
3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2: emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4: emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1: collaborateurs de groupes d'élus.
A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A./ autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 111

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) Le Président,

A Bernay le 08/04/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bernay, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGASSE Francis	
ANTHIERENS André	
AUBRY Bernard	
AUGER Michel	
BACHELOT Marie-Line	
BAISSE Christian	
BARTHOW Anne	
BEAUMONT Caroline	
BECHET Sabrina	
BEURIOT Valéry	
BONNEVILLE Roger	
BOULLIER Philippe	
BRANLOT Valérie	
CAMUS Danielle	
CANU Françoise	
CAVELIER Sébastien	
CHOAIN Louis	
CHOLEZ Manuel	
CIVEL Dominique	
COURTOUX Thomas	
COUDEL Philippe	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
CROMBEZ Guillaume		
DAEL Camille		
DANIEL Jean-Claude		
DANNEELS Philippe		
DAVID Jean-Luc		
DE BROGLIE Charles-Edouard		
DELACROIX-MALVASIO Delphine		
DELAMARE Frédéric		
DELANOUE Patrick		
DELAPORTE Jean-Pierre		
DESCAMPS Joël		
DESHAYES Edmond		
DESLANDE Christian		
DESPRES Sylvie		
DIDTSCH Pascal		
DODELANDE Claudine		
DRAPPIER Michèle		
DUTEIL Myriam		
DUTHILLEUL Jean		
FERAUD Sara		
FINET Pascal		
FORCHER Bernard		
GEORGES Claude		
GIFFARD Franck		
GOETHEYN Martine		
GOSSE Jean-Marie		
GOULLEY Martine		
GRAVELLE Nicolas		
GROULT Daniel		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GROULT Jean-Louis		
GUEDON Sonia		
HAUTECHAUD Patrick		
HEUDE Claudine		
HEURTAUX Jocelyne		
HUGUES Harold		
JEHANNE Eric		
JOIN-LAMBERT Marie-Christine		
JUIN Jean-Bernard		
LAIGNEL Pascal		
LAVRIL Didier		
LE BAILLIF Jacques		
LE ROUX Jean-Pierre		
LECAVELIER DESETANGS Rémy		
LECLERC Marie-Françoise		
LECLERCQ Lucette		
LECOQ Didier		
LEDUC Françoise		
LELOUP Gérard		
LEMERCIER Gérard		
LERAT Sébastien		
LEROUVILLOIS Janine		
LHOMME Patrick		
LUCAS Yannick		
MABIRE Dominique		
MACHADO DA SILVA Céline		
MADOLON Jean-Louis		
MALCAVA Didier		
MATHIERE Philippe		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MEZIERE Georges		
NADAUD Nadia		
PANNIER Brigitte		
PEREIRA Mickaël		
PERRET Nathalie		
PETIT Donatien		
PIQUENOT Olivier		
PLENECASSAGNE Jean		
PREVOST Jean-Jacques		
PREYRE Françoise		
PRIVE Bruno		
ROCFORT Françoise		
RODRIGUE Colette		
ROEHM Sébastien		
ROUSSELIN Jean-Claude		
RUEL Yves		
SCHLUMBERGER Ulrich		
SCRIBOT Frédéric		
SEJOURNE Pascal		
SEYS Nicolas		
SPOHR Claude		
SZALKOWSKI Denis		
THOUIN Michel		
TURMEL Françoise		
VAGNER Marie-Lyne		
VAN DEN DRIESSCHE André		
VARAISE Josiane		
VIEREN Jacques		
VILA Jean-Louis		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VOISIN Jean-Baptiste	
WATEAU Philippe	
WIENER Guillaume	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bernay, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.